

Note : le demandeur doit s'assurer que le formulaire est complété dans un français de bonne qualité, correctement orthographiés et présentés dans le style approprié à la nature du document.

SECTION 1. IDENTITÉ DU REQUÉRANT ET DU RÉPONDANT (voir Instructions section B)	
Nom de l'entreprise	Numéro d'entreprise inscrit au Registre des entreprises
Répondant de l'entreprise	Fonction du répondant de l'entreprise
Adresse postale du répondant	
Courriel du répondant	Téléphone du répondant

SECTION 2 – LOCALISATION DU PROJET ET DROITS MINIERS (voir Instructions section C)
Nom du projet
Feuillet(s) SNRC
Fichiers de périmètre du projet et des titres miniers Veillez inscrire le nom du ou des fichiers : - de périmètre du projet, et; - des droits miniers dont le projet fait l'objet. Un fichier en format tableur doit être fourni avec tous les claims actifs, le détenteur et l'expiration des claims. Veillez inscrire la projection des fichiers. Les exigences relatives à ces fichiers sont détaillées dans les instructions.

Droits miniers
Veillez cocher la case appropriée pour indiquer la situation du requérant concernant les droits miniers dont le projet fait l'objet : ☐ Le requérant est titulaire des droits miniers. ☐ Le requérant a obtenu du titulaire des droits miniers l'autorisation écrite d'effectuer les travaux. ☐ Le requérant a obtenu du propriétaire des droits miniers privés l'autorisation écrite d'effectuer les travaux dans le cas de droits miniers n'appartenant pas au domaine de l'État. Pour les requérants n'étant pas titulaire des droits miniers ou propriétaire des droits miniers privés, l'autorisation écrite du titulaire des droits miniers ou du propriétaire des droits miniers privés doit être jointe à la demande d'aide financière.

Carte(s) de localisation

Veuillez inscrire le nom du ou des fichiers joints à la demande avec une courte description si plusieurs cartes sont soumises. Les exigences relatives à ces cartes sont détaillées dans les instructions.

**SECTION 3 – INFORMATION SUR L'ÉTUDE GÉOMÉTALLURGIQUE OU GÉOENVIRONNEMENTALE VISÉE
PAR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

(voir Instructions section D)

Description de l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale :

Veuillez donner une description sommaire de l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale proposée par le requérant dans le cadre de cette aide financière, y compris :

- les objectifs de l'étude;
- sa pertinence pour l'avancement du projet d'exploration.

En outre, veuillez indiquer les types de travaux à effectuer pour la réalisation de l'étude et inclure une courte description des travaux.

Identification des minéraux critiques et stratégiques

Veuillez indiquer tous les minéraux critiques et stratégiques ciblés par l'étude; indiquez parmi les minéraux ciblés lesquels sont des éléments primaires et lesquels sont des éléments secondaires (valorisation de sous-produits du gîte).

Type de travaux à réaliser :

Veillez indiquer les types de travaux à effectuer pour la réalisation de l'étude; veuillez inclure une courte description des travaux. Les travaux admissibles sont les suivants :

- Élaboration de schémas conceptuels ou de schémas de traitement;
- Essais géométallurgiques;
- Essais géoenvironnementaux;
- Essais minéralurgiques;
- Essais métallurgiques;
- Pour des besoins d'essais plus avancés :
 - Échantillonnage en vrac réalisés à des fins d'échantillonnage pour des travaux géométallurgiques ou géoenvironnementaux;
 - Forages surdimensionnés (HQ, PQ) réalisés à des fins d'échantillonnage pour des travaux géométallurgiques ou géoenvironnementaux.

*******Joindre les soumissions avec le descriptif des travaux à réaliser.**

*******Pour plus de détails sur la nature des travaux admissibles, bien vouloir vous référer au Guide du demandeur.**

Durée des travaux à réaliser :

Veillez indiquer la durée et la période prévue des travaux à réaliser.

*******Joindre un échéancier des travaux à réaliser.**

SECTION 4 – INFORMATIONS FINANCIÈRES DE LA DEMANDE*(voir Instructions section E)***Coût estimé de l'étude demandée :**

Veillez fournir une estimation des frais associés à la réalisation de l'étude; veuillez joindre la documentation qui appuie cette estimation, y compris les soumissions détaillées.

Les projets doivent inclure des dépenses admissibles minimales de 20 000 \$.

Contribution financière de l'entreprise au projet :

Veillez indiquer la contribution financière de l'entreprise dans le cadre de l'étude visée par la demande d'aide financière.

La contribution minimale est de 50 % des dépenses admissibles.

Montant de la demande d'aide financière

Veillez indiquer le montant de la demande d'aide financière.

Demande minimale de l'aide financière : 10 000 \$

Demande maximale de l'aide financière : 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 400 000 \$.

Autre aide financière reçue pour soutenir le projet :

Veillez indiquer si le projet s'est vu accorder une aide financière dans le cadre d'un autre programme du Ministère ou offerte directement ou indirectement par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux (provinciaux ou fédéraux), par leurs sociétés et les entités municipales; Si oui, détaillez-le ou les montants de l'aide financière reçue.

Description sommaire du projet :

Veuillez donner un sommaire général du projet d'exploration pour mettre en contexte la demande d'aide financière; veuillez inclure :

- La ou les substances minérales principales et secondaires ciblées dans le gîte;
- Le sommaire du contexte géologique en lien avec la minéralisation;
- Les principaux résultats obtenus jusqu'à présent en lien avec la valorisation du gîte;
- Les travaux géométallurgiques ou géoenvironnementaux déjà réalisés.

État d'avancement du projet

Veuillez décrire l'état d'avancement du projet. Le projet doit être à l'étape de l'exploration, au sens défini dans le [Processus de développement minéral](#), soit les travaux d'exploration de base et avancés d'un gîte, y compris les travaux effectués pour la réalisation d'une étude économique préliminaire (EEP).

Éléments ou activités pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet

Veillez décrire les mesures de mitigation qui sont entreprises et envisagées pour minimiser l'impact du projet d'exploration sur les communautés locales et autochtones ainsi que sur l'environnement. Veillez décrire les mesures entreprises ou envisagées pour favoriser l'engagement et la participation des communautés locales et autochtones dans la réalisation du projet d'exploration.

SECTION 6 – EXPÉRIENCES PERTINENTES ET EXPERTISE

(voir Instructions section G)

Gestion de projet

Veillez décrire les expériences pertinentes des gestionnaires de projet ou d'entreprise pour la réalisation du projet visé par la demande d'aide financière et plus globalement en exploration minière et en exploration des MCS.

Centres d'expertise et des laboratoires mis à contribution pour réaliser l'étude

Veuillez indiquer les centres d'expertise et les laboratoires qui seront mis à contribution pour la réalisation de l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale; veuillez détailler leur expertise et leur capacité opérationnelle (équipement, délais de réalisation, etc.) en lien avec de telles études et avec les MCS.

Expertise gagnée

Veuillez indiquer les connaissances et l'expertise qui pourront être développées au sein de l'entreprise ou l'équipe de projet par la réalisation de l'étude.

SECTION 7 – DOCUMENTATION À JOINDRE

(voir Instructions section H)

Tous les requérants doivent fournir les documents suivants :

- Une lettre officielle du requérant autorisant le répondant à présenter une demande en son nom
- Un fichier de formes de périmètre du projet
- Un fichier de formes des droits miniers dont le projet fait l'objet
- Une ou des cartes de localisation du projet
- Tous les documents pertinents pour justifier la demande, dont les soumissions effectuées pour les études géométallurgiques ou géoenvironnementales.

Les requérants n'étant pas titulaire des droits miniers ou, dans le cas de droits miniers n'appartenant pas au domaine de l'État, n'étant pas propriétaire des droits miniers privés dont le projet fait l'objet doivent fournir le document suivant :

- Une autorisation écrite du titulaire des droits miniers ou du propriétaire des droits miniers privés permettant au requérant d'effectuer les travaux

Le requérant ayant plus de 100 employé(e)s au Québec et soumissionnant en vue d'une entente de 100 000 \$ ou plus doit fournir l'un des trois documents suivants :

- Un engagement au programme à mettre en place un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (RLRQ, chapitre C-12)
- Le numéro officiel de l'« Attestation d'engagement » accordée
- Le numéro du « Certificat de mérite », s'il y a lieu

SECTION 8 – DÉCLARATION DU RÉPONDANT*(voir Instructions section I)*

Je déclare que tous les renseignements fournis dans le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets.

Je m'engage à respecter les lois, règlements, décrets, arrêtés ministériels et normes applicables à la réalisation du projet visé par la demande d'aide financière.

Je m'engage à respecter la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q2) et les règlements afférents ainsi que la Loi sur l'Autorité des marchés publics (RLRQ, chapitre A-33.2.1) et à obtenir les autorisations requises avant le début des travaux.

Date

Signature :

Nom du signataire (lettres moulées) :

Faites parvenir votre formulaire signé et tous les documents nécessaires à votre candidature à l'adresse courriel suivante :

services.mines@mrnf.gouv.qc.ca.

Pour nous joindre :

services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

Téléphone : 418 627-6292

Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 363-7233

INSTRUCTIONS

A. INFORMATION GÉNÉRALE

Ces instructions constituent un outil d'accompagnement pour le demandeur lequel a pour but de l'aider à remplir le formulaire, conformément aux attentes du ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans le cadre du Programme de soutien à l'exploration minières pour les minéraux critiques et stratégiques. Consultez le Guide du demandeur pour plus d'information sur le Programme de soutien à l'exploration minière pour les minéraux critiques et stratégiques. Faites parvenir votre formulaire signé et tous les documents nécessaires à votre candidature à l'adresse courriel suivante : services.mines@mrnf.gouv.qc.ca.

B. IDENTITÉ DU REQUÉRANT ET DU RÉPONDANT

Dans cette section, il est demandé de fournir les renseignements généraux sur le requérant, soit l'entreprise présentant la demande d'aide financière et son répondant dans le cadre du programme d'aide financière. Pour connaître les détails des requérants admissibles, consultez les sections 1.3.1 et 1.3.2 du Guide du demandeur.

C. LOCALISATION DU PROJET ET DROITS MINIER

Cette section couvre les renseignements à fournir quant à la localisation du projet. Afin que le projet d'exploration faisant l'objet de la demande puisse être facilement localisé, il est recommandé de remplir l'ensemble des cases de cette section. Le feuillet SNRC est une subdivision cartographique du Canada à l'échelle de 1/50 000. Il est possible de consulter les cartes des différents feuillets SNRC du Québec dans GESTIM, à l'adresse suivante : https://gestim.mines.gouv.qc.ca/ftp/cartes/carte_50000.asp. Les fichiers de formes (polygone) de périmètre du projet et des droits miniers dont le projet fait l'objet doivent avoir une projection. Cette projection doit être spécifiée dans le formulaire. Le requérant doit cocher l'une des cases indiquant sa situation concernant les droits miniers dont le projet fait l'objet. Si le requérant n'est pas titulaire des droits miniers ou, dans le cas de droits miniers n'appartenant pas au domaine de l'État, n'est pas propriétaire des droits miniers privés, il doit joindre l'autorisation écrite du titulaire des droits miniers ou du propriétaire des droits miniers privés lui permettant d'effectuer les travaux. La ou les cartes soumises dans la demande d'aide financière doivent permettre de bien localiser l'ensemble du ou des secteurs ciblés par le projet. L'échelle des cartes doit être adaptée à la superficie du projet et doit être à 1/50 000 ou plus précise. Une grille UTM NAD83 doit être incluse sur toutes les cartes fournies. La projection des cartes doit être spécifiée sur chacune d'elles.

D. INFORMATION SUR L'ÉTUDE GÉOMÉTALLURGIQUE OU GÉOENVIRONNEMENTALE VISÉE PAR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Cette section porte sur les renseignements importants concernant la réalisation du projet, plus particulièrement la réalisation de l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale. On demande donc une description générale de l'étude, ses objectifs et sa pertinence pour l'avancement du projet d'exploration. On demande aussi d'y inscrire la liste des minéraux critiques et stratégiques ciblés par l'étude en distinguant lesquels sont des éléments primaires et lesquels sont des éléments secondaires (valorisation de sous-produits du gîte). Ceux-ci doivent faire partie de la liste de minéraux identifiés dans le [Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques](#). Par exemple, le demandeur :

- D'un projet d'exploration ciblant l'Or avec le Tellure comme sous-produit visé pour une étude géométallurgique doit inscrire « élément primaire : Au; élément secondaire : Te » à la section 5 et « élément secondaire : Te » à la section 3 du formulaire de demande.
- D'un projet d'exploration ciblant le Lithium et aucun autre sous-produit, déposant une demande d'aide financière pour une étude géométallurgique sur le Lithium doit inscrire « élément primaire : Li » aux sections 3 et 5 du formulaire de demande.

Une énumération et une description des travaux à effectuer pour la réalisation de l'étude sont demandées. Elles doivent permettre d'avoir un portrait des résultats attendus de l'étude (p.ex. le nombre d'analyses ou d'essais effectués, le nombre d'échantillons collectés, les travaux de terrain à effectuer, etc.). La durée ainsi que la période prévue pour la réalisation des travaux doivent être spécifiées. Pour connaître les détails des projets admissibles, consultez les sections 1.3.3 et 1.3.4 du Guide du demandeur. **Les soumissions pour effectuer les travaux géométallurgiques ou géoenvironnementaux doivent être fournies.**

E. INFORMATIONS FINANCIÈRES DE LA DEMANDE

Cette section porte sur les montants demandés dans le cadre du Programme. Pour connaître les détails des dépenses admissibles, des dépenses non admissibles et du plafond des dépenses, consultez les sections 1.3.6 à 1.3.8 du Guide du demandeur. Le calcul du montant de l'aide financière est détaillé à la section 1.5.1 du Guide du demandeur. Pour connaître le calcul du cumul des montants d'aide financière et les limites, consulter la section 1.5.3 du Guide du demandeur.

F. INFORMATION SUR LE PROJET D'EXPLORATION

Cette section porte sur les renseignements généraux concernant le projet d'exploration dans lequel s'intègre l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale ciblée pour la demande d'aide financière dans le cadre du Programme. On demande donc d'y inscrire la liste de minéraux ou éléments ciblés pour l'exploration du gîte, y compris les minéraux critiques et stratégiques (inclus dans la liste de minéraux indiqués dans le [Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques](#)). Cette liste représente donc l'ensemble des minéraux ou éléments explorés et inclut les minéraux ciblés par l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale. Par exemple, le demandeur :

- D'un projet d'exploration ciblant l'Or avec le Tellure comme sous-produit visé pour une étude géométallurgique doit inscrire « élément primaire : Au; élément secondaire : Te » à la section 5 et « élément secondaire : Te » à la section 3 du formulaire de demande.
- D'un projet d'exploration ciblant le Lithium et aucun autre sous-produit, déposant une demande d'aide financière pour une étude géométallurgique sur le Lithium doit inscrire « élément primaire : Li » aux sections 3 et 5 du formulaire de demande.

On demande d'inscrire les principaux résultats permettant d'évaluer le potentiel du gîte ainsi que les éléments permettant de soutenir sa valorisation. On demande de décrire l'état d'avancement du projet en se basant sur les éléments présentés dans le [Processus de développement minéral](#). Aussi, il est demandé de décrire les éléments mis en place ou activités entreprises pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet. Ces informations seront prises en compte dans l'évaluation des demandes. À cet effet, consultez les sections 1.4.2 et 1.4.3 du Guide du demandeur ainsi que le chapitre trois présentant la grille d'évaluation utilisée par le comité d'évaluation pour la sélection des demandes d'aide financière reçues dans le cadre des appels de projets annuels.

Si le demandeur le souhaite, il peut joindre un document explicatif plus détaillé. Dans ce cas, il est possible de faire référence dans le formulaire aux sections correspondantes du document joint.

G. EXPÉRIENCES PERTINENTES ET EXPERTISE

Cette section porte sur les expériences pertinentes des gestionnaires de projet ou d'entreprise en exploration minière ainsi que sur l'expertise qui sera employée pour la réalisation du projet, plus particulièrement la réalisation de l'étude géométallurgique ou géoenvironnementale. Ces informations seront prises en compte dans l'évaluation des demandes. À cet effet, consultez les sections 1.4.2 et 1.4.3 du Guide du demandeur ainsi que le chapitre trois présentant la grille d'évaluation utilisée par le comité d'évaluation pour la sélection des demandes d'aide financière reçues dans le cadre des appels de projets annuels.

H. DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents à joindre à la demande d'aide financière sont les suivants :

- Comme le requérant est une entreprise, le répondant (personne qui fait la demande) doit fournir une lettre officielle de l'entreprise l'autorisant à présenter la demande en son nom;
- Une ou des cartes de localisation du projet (voir les exigences à la section C);
- Tous les documents pertinents pour justifier la demande (p. ex., rapport d'avancement de travaux, de la ressource restante et des travaux à réaliser ou soumissions d'entrepreneurs pour les travaux à réaliser);
- Le requérant n'étant pas titulaire des droits miniers ou, dans le cas de droits miniers n'appartenant pas au domaine de l'État, n'étant pas propriétaire des droits miniers privés doit joindre l'autorisation écrite du titulaire des droits miniers ou du propriétaire des droits miniers privés lui permettant d'effectuer les travaux;
- Le requérant employant plus de cent (100) personnes au Québec, qui demande une aide financière de cent mille dollars (100 000 \$) ou plus, doit s'engager à mettre en place un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (RLRQ, chapitre C-12). À cet effet, il doit joindre l'un des trois éléments suivants :
 - Un engagement à mettre en place un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (RLRQ, chapitre C-12);
 - Le numéro officiel de l'« Attestation d'engagement » accordée;
 - Le numéro du « Certificat de mérite » s'il y a lieu.

I. DÉCLARATION DU RÉPONDANT

En cochant la case appropriée, le signataire atteste l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande ainsi que dans les documents joints.

En cochant la case appropriée, le signataire s'engage à respecter les lois, règlements, décrets, arrêtés ministériels et normes applicables à la réalisation du projet visé par la demande d'aide financière. Il s'engage à respecter la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q2) et les règlements afférents ainsi que la Loi sur l'Autorité des marchés publics (RLRQ, chapitre A-33.2.1) et à obtenir les autorisations requises avant le début des travaux, dûment signées et datées par un responsable autorisé.